

TABLEAU SYNOPTIQUE

PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

MISSION

Offrir, sur tout le territoire québécois, des milieux de vie propices à la réussite éducative et à la pratique régulière d'activités physiques, sportives, de loisir et de plein air, des milieux de vie inclusifs, sains et respectueux de la diversité des personnes, de leurs besoins et de leurs conditions.

VISION

Un système éducatif inclusif, à l'ère du numérique, qui soutient la réussite des personnes tout au long de leur vie, un système fort de l'engagement de ses acteurs et de ses partenaires, qui forme des citoyennes et des citoyens responsables, compétents et créatifs et engagés dans une société où les personnes de tous âges pratiquent régulièrement des activités physiques, sportives, de loisir et de plein air de façon sécuritaire.

VALEURS

- Les valeurs inhérentes au système éducatif québécois : l'universalité, l'accessibilité, l'équité et l'égalité des chances.
- Les valeurs de l'administration publique québécoise : la compétence, la loyauté, l'impartialité, l'intégrité et le respect.
- Les valeurs relatives à l'action ministérielle : la transparence, la participation citoyenne, l'engagement des communautés, la mobilisation des acteurs et des partenaires des différents milieux, ainsi que le leadership ministériel.

Enjeu 1 : L'inclusion et la réussite de toutes et de tous

Orientation 1 : Offrir à toutes et à tous, dès l'enfance, les meilleures conditions pour apprendre et réussir tout au long de leur vie

OBJECTIFS	INDICATEURS	VALEUR DE DÉPART	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
*1.1 Agir tôt, rapidement et de façon concertée auprès des élèves	1. Nombre total de classes de maternelle 4 ans dans le réseau public <i>Indicateur lié à l'atteinte de l'objectif gouvernemental de réduction du taux de vulnérabilité des enfants.</i>	2018-2019 394	660	1010	1410	1960
	2. Nombre de nouvelles intervenantes et de nouveaux intervenants en soutien aux élèves	Ajout annuel 2018-2019 1600	1540	980	1000	1040
1.2.1 Accroître la réussite des élèves	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification au secondaire <i>Suivi annuel par diplôme et qualification</i>	2017-2018				
	3. Global après 5 ans	72,7 % (cohorte 2013) - DES : 69,2 % - DEP, ASP, AEP : 0,1 % - Qualifications : 3,4 %	73,3 % (cohorte 2015)	74,3 % (cohorte 2016)	75,3 % (cohorte 2017)	76,2 % (cohorte 2018)
	4. Global après 7 ans PEVR	81,8 % (cohorte 2011) - DES : 75,7 % - DEP, ASP, AEP : 1,7 % - Qualifications : 4,4 %	83,0 % (cohorte 2013)	83,5 % (cohorte 2014)	84,0 % (cohorte 2015)	84,5 % (cohorte 2016)
	Écarts de réussite (réduction en points de pourcentage) PEVR	Cohorte 2011 suivie jusqu'en 2017-2018	Cohorte 2013	Cohorte 2014	Cohorte 2015	Cohorte 2016
	5. Garçons et filles (12 points en 1999-2000)	8,5	7,3	6,7	6,1	5,6
	6. EHDA et élèves réguliers (réseau public seulement)	30,2	27,8	26,6	25,3	24,1
	7. Élèves des écoles défavorisées (réseau public seulement)	8,2	7,4	7,0	6,5	6,2
	8. Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans	Année 2015-2016 suivie jusqu'en 2017-2018 81,7 %	Année 2017-2018 suivie jusqu'en 2019-2020 82,0 %	Année 2018-2019 suivie jusqu'en 2020-2021 82,3 %	Année 2019-2020 suivie jusqu'en 2021-2022 82,6 %	Année 2020-2021 suivie jusqu'en 2022-2023 82,9 %
	9. Proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou à un âge ultérieur dans le réseau public PEVR	2018-2019 12,1 %	11,9 %	11,7 %	11,5 %	11,1 %
	10. Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture, en langue d'enseignement, en 4^e année du primaire dans le réseau public PEVR	2013 86,9 %	87,1 %	87,2 %	87,3 %	87,4 %

OBJECTIFS	INDICATEURS	VALEUR DE DÉPART	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
1.2.2 Accroître la réussite des étudiantes et des étudiants	11. Taux d'obtention d'une sanction des études collégiales 2 ans après la durée prévue du programme initial	Cohorte 2012 suivie jusqu'en 2016-2017 65 %	Cohorte 2015 65,3 %	Cohorte 2016 65,6 %	Cohorte 2017 66 %	Cohorte 2018 68 %
	Taux global de réussite des cours suivis au 1 ^{er} trimestre	Cohorte 2017 83,7 %	Cohorte 2019 84 %	Cohorte 2020 85 %	Cohorte 2021 86 %	Cohorte 2022 87 %
	12. Collégial					
	13. Universitaire (baccalauréat)	Valeur de départ et cibles à déterminer en collaboration avec le réseau universitaire				
	14. Taux d'accès au baccalauréat chez les 18 à 25 ans	2017-2018 41,8 %	42,0 %	42,8 %	43,8 %	44,8 %
	Taux d'obtention d'un diplôme universitaire					
1.3.1 Accroître la pratique d'activités physiques, sportives, de loisir et de plein air dans l'ensemble de la population	15. Baccalauréat 6 ans après l'inscription	Cohorte 2011, suivie jusqu'en 2017-2018 79,6 %	Cohorte 2013 79,7 %	Cohorte 2014 79,8 %	Cohorte 2015 79,9 %	Cohorte 2016 80 %
	16. Maîtrise 4 ans après l'inscription	Cohorte 2013, suivie jusqu'en 2017-2018 77,6 %	Cohorte 2015 78,0 %	Cohorte 2016 78,5 %	Cohorte 2017 79 %	Cohorte 2018 80 %
	Proportion de la population atteignant le niveau d'activité physique recommandé pour son groupe d'âge	2017				
1.3.2 Soutenir l'excellence sportive	17. Chez les 12 à 17 ans	54,5 %	59,3 %	60,4 %	61,5 %	62,6 %
	18. Chez les 18 ans et plus	54,6 %	56,9 %	57,4 %	58,0 %	58,5 %
	19. Proportion de médailles remportées par des athlètes du Québec (en % des médailles canadiennes)	Moyenne des cinq dernières éditions				
	Jeux olympiques d'été	32,1 %		33,7 %		
	Jeux paralympiques d'été	39,2 %		41,2 %		
	Jeux olympiques d'hiver	49,9 %	Aucun Jeux		52,4 %	
Jeux paralympiques d'hiver	4,2 %			4,4 %		
Jeux d'été du Canada	19,4 %			20,4 %		
Jeux d'hiver du Canada	27,1 %				28,4 %	

Enjeu 2 : La qualité des milieux de vie et d'apprentissage

Orientation 2 : Offrir des milieux de vie et d'apprentissage innovants, stimulants, accueillants, sains et sécuritaires

OBJECTIFS	INDICATEURS	VALEUR DE DÉPART	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
*2.1 Accroître le temps consacré aux activités physiques et parascolaires chez tous les élèves, jeunes et adultes	20. Proportion d'écoles publiques qui adhèrent à la mesure À l'école, on bouge! ou qui atteignent l'objectif de 60 minutes d'activité physique par jour pour tous les élèves du primaire PEVR	2018-2019 25 %	37 %	48 %	57 %	65 %
	21. Proportion d'écoles secondaires publiques faisant bénéficier les élèves d'une heure par jour d'activités parascolaires	Début en 2019-2020	25 %	48 %	100 %	100 %
*2.2 Accroître le nombre d'enseignantes et d'enseignants dans le réseau scolaire	22. Taux de croissance des inscriptions dans les programmes agréés de formation à l'enseignement	17 248 inscriptions en 2018-2019	10 %	5 %	5 %	5 %
	23. Taux de croissance du nombre de brevets, de permis d'enseignement et de tolérances d'engagement	7395 documents délivrés en 2017-2018	10 %	5 %	5 %	5 %
*2.3 Accélérer la rénovation, la construction et l'amélioration des infrastructures	24. Pourcentage de bâtiments visés du réseau scolaire dont l'état est satisfaisant PEVR	47,5 % en 2018-2019	46 %	47 %	48 %	50 %
	Taux annuel de réalisation des investissements	2017-2018				
	25. en ajout d'espaces du réseau scolaire	58 %	80 %	80 %	80 %	80 %
26. en maintien des actifs pour tous les ordres d'enseignement	107 %	80 %	80 %	80 %	80 %	

PEVR : fait référence à un indicateur qui doit être pris en considération dans les plans d'engagement vers la réussite des commissions scolaires.

* : objectif lié à des priorités gouvernementales.